

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager

# Torchage à LyondellBasell Berre : le député Zulesi réagit

ENVIRONNEMENT

🕒 03/09/2020 À 06H46

🕒 02:04



J. Darras



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

Dans un communiqué le député de Salon Jean-Marc Zulesi réagit suite à un nouvel épisode de torchage sur le site de LyondellBasell à Berre-l'étang. Il a sollicité une entrevue avec la direction du site pétrochimique de Berre-l'Étang afin de répondre aux interrogations et inquiétudes des citoyens. Suite à une réponse favorable de LyondellBasell à cette proposition, le député invitera les maires du pourtour de l'étang à cet échange.



Proposed by our partner

"Mardi 1er septembre 2020, suite à l'arrêt d'une unité de production dans l'usine pétrochimique, un épisode de mise à la torche a provoqué une impressionnante fumée noire sur le pourtour de l'étang.  
« De nombreux citoyens ont été inquiets de la propagation de telles fumées. Ce processus de mise en sécurité des installations suscite l'incompréhension chez nos concitoyens. À l'heure où nous œuvrons pour améliorer

la qualité de l'air dans nos territoires, il est important que des réponses soient apportées, c'est pour cela que j'ai sollicité auprès de la préfecture et de LyondellBasell un échange avec les élus du territoire »

Ce mercredi 2 septembre, le député a en effet contacté la direction du site pétrochimique de Berre-l'Étang et la Préfecture des Bouches-du-Rhône afin qu'une entrevue puisse être organisée. Suite à une réponse favorable de LyondellBasell, le député invitera les maires du pourtour de l'étang à cet échange.

« Pour trouver des solutions concrètes et rapides il est nécessaire que l'ensemble des acteurs soient autour de la table. Je crois qu'il est important de dialoguer ensemble, pour répondre aux interrogations légitimes de nos concitoyens d'une part, mais également pour construire des réponses adaptées aux enjeux écologiques de notre époque. »

Le dispositif « réponses », visant à apporter des solutions aux attentes des populations du pourtour de l'étang sur les questions de Santé et d'Environnement, a déjà conduit le préfet à adopter des prescriptions réglementaires complémentaires pour enjoindre 16 sites industriels à réduire les émissions des Composés Organiques Volatils (COV)

« Par le dispositif « réponses », nous voulions instaurer un dialogue constructif entre les parties prenantes pour trouver des solutions. Une attention particulière est portée sur les rejets de composés organiques volatils, l'arrêté préfectoral publié à la suite de cette concertation prévoit notamment un suivi des actions prescrites à LyondellBasell sur ce sujet. Nous devons maintenant poursuivre le dialogue afin que ces actions puissent être déployées le plus rapidement possible, pour le bien-être et la santé des habitants de notre territoire."